

NOTIFICATION N°7
EQUIPAGE N°21
M. Jean-Christophe OLIVAR et Mme Marine BELLON

Suite à l'interruption de l'ES N°12, l'équipage N°21 est mis hors course car responsable de l'interruption de cette épreuve spéciale.

Conformément à l'article 7.5.16 du règlement standard des rallyes – Interruption d'une épreuve spéciale :
'Le ou les responsable(s) de l'événement sera(ont) obligatoirement disqualifié(s)'.

Fait à Petite-Île, le dimanche 6 avril 2025 à 16h

PRESIDENT :



Thierry DE BERGE
Licence n°33741

MEMBRES :



Jérôme DEFAUD
Licence n°175312



Stéphanie RAJOËL
Licence n°242790